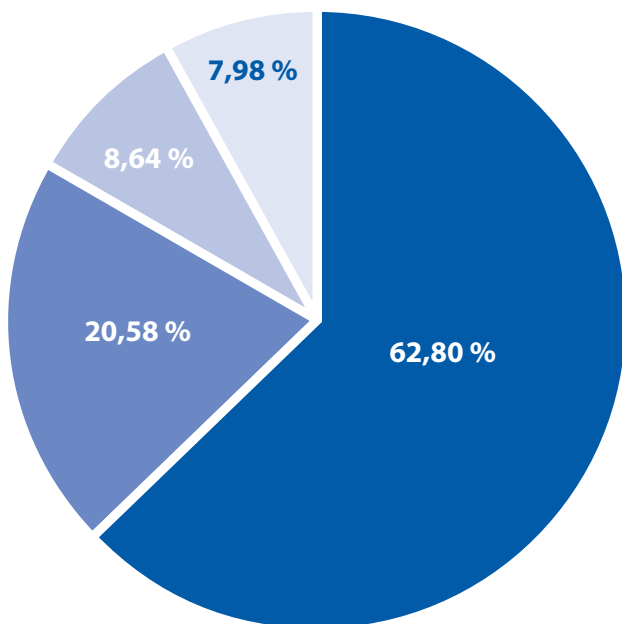


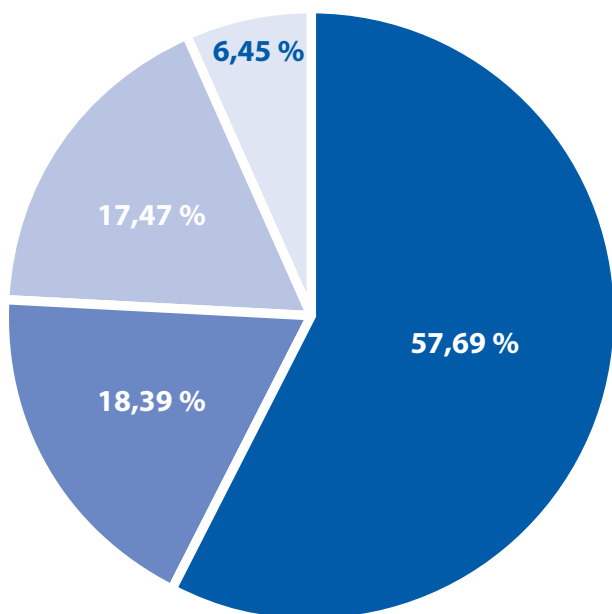


Renseignements financiers pour 2022-2023*



Revenus 33 339 004 \$

- **62,80 %**
Programmes de base et améliorés à l'intention des membres
- **20,58 %**
Programmes qui ne sont pas financés par les droits d'adhésion des membres (Autoapprentissage, Forum en médecine familiale, Participants Mainpro+ non membres)
- **8,64 %**
Initiative Équipe de soins primaires (ESP)
- **7,98 %**
Certification et évaluation



Charges 38 915 119 \$

- **57,69 %**
Programmes de base et améliorés à l'intention des membres
- **18,39 %**
Programmes qui ne sont pas financés par les droits d'adhésion des membres (Autoapprentissage, Forum en médecine familiale, Participants Mainpro+ non membres)
- **17,47 %**
Certification et évaluation
- **6,45 %**
Initiative Équipe de soins primaires (ESP)

Le déficit total pour l'exercice 2022-2023 est de (5 576 115 \$), soit 14,33 % des charges totales. Il a été financé par l'excédent de l'exercice 2020-2021 et par une portion des fonds de la réserve pour éventualités liées à la COVID-19.

* L'exercice financier 2022-2023 correspond à une période de 9 mois, car le Collège a modifié ses exercices financiers pour qu'ils prennent fin le dernier jour de février (antérieurement le dernier jour de mai).